

Internationaux de France 2019

2 & 3 mars 2019 - Paris (Ile de France)

Gymnase Japy – 2, rue Japy – 75011 PARIS

Forclusion : 4 février 2019

Championnats de France 2019

11 & 12 mai 2019 - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Gymnase Honoré et Jean FLEURY – Place Pierre de Coubertin – 63 000 CLERMONT-FERRAND

Sans sélection : moins de 18 ans - seniors 1^{ère} série

Sur sélection en secteurs : seniors 2^{ème} série

(date et lieu des sélections de secteur sur dossier d'inscription aux Championnats de France)

Forclusion : 4 février 2019

Challenge National Vétérans 2019

25 & 26 mai 2019 - Villiers-Lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle)

COSEC-CHEPSER Complexe Sportif – Rue de la Carrière – 54 600 VILLIERS-LES-NANCY

Forclusion : 29 avril 2019

Challenge National Jeunes 2019

29 & 30 juin 2019 - Nice (Alpes-Maritimes)

Gymnase de Brancolar – 3, avenue Seilern – 06 000 Nice

Catégories : moins de 9 ans mixtes – moins de 12 ans mixtes - moins 15 ans mixtes

Forclusion : 27 mai 2019

Saison 2018-2019

- ✓ Sélections de secteurs : les tireurs devront participer aux sélections de leur secteur d'appartenance (sauf dérogation)
- ✓ Surclassement -18 ans : ils seront soumis à une double autorisation : médicale et compétitives. Ils ne seront autorisés que si les catégories d'origines ne peuvent subsister, faute de participants.

Attention :

- ✓ Les demandes de surclassement se font sur le formulaire du CNCCB (ci joint) et sont à expédier au Dr. Luc CHEYNIER

Se reporter aux règlements médicaux pour les catégories d'âges (jeunes et vétérans) et les surclassements

Annexes :

- ✓ Annexe 1 : formalités d'inscription
- ✓ Annexe 2 : catégories d'âge
- ✓ Annexe 3 : liste des tireurs de 1ère série
- ✓ Annexe 4 : demande de surclassement
- ✓ Annexe 5 : lutte anti-dopage
- ✓ Annexe 6 : autorisation parentale (exemple)

Annexe 1

FORMALITES D'INSCRIPTION

DOSSIER D'INSCRIPTION

Feuille d'engagement (utiliser la feuille prévue pour chaque compétition)

- + **scan *** (licence – certificat médical + attestation)
- + **1 chèque de « droits d'inscription » par club**
- + **1 chèque de caution par tireur**

Surclassement : demande à faire auprès du médecin fédéral

** les scans/photocopies sont à fournir une seule fois pour la saison (archivage)*

Etape 1 : pré-inscription par mail

Licence ou passeport sportif

+

Formalités médicales

1 fichier zippé par tireur (image 1)



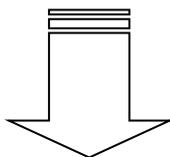
Etape 2 : envoi postal

Fiche inscription du club

+

Chèques

(images 2)



competitions@cncb.net



Laetitia MALLARD
218, route de Seysses
Bâtiment B – App 29
31100 TOULOUSE

Utiliser la feuille d'inscription spécifique à chaque compétition

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de la FF SAVATE

Surclassement valable pour toute la saison

Les envois en recommandé ne seront pas pris en compte

⚠ Tout envoi après la date de forclusion (cachet de la poste faisant foi) sera REFUSÉ.

Comité National de Canne de Combat et Bâton – <https://cncb.net>

Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées

49, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS - Téléphone : 01 53 24 60 60 - <http://www.ffsavate.com>

FORMALITES D'INSCRIPTION (suite)

Image 1 : Envoi par mail

Formalités médicales (certificat médical + attestation(s))



+

Licence



=

1 tireur par fichier zippé



NOM Prénom (du tireur)

1/ Licence et formalités médicales : 1 tireur dans 1 fichier zippé

2/ Pour les seconds, licence uniquement (obligatoire)

Images 2 :

Envoi postal

Canne de Combat & Bâton
**INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS NATIONALES
CHAMPIONNAT DE FRANCE
2016**

SENIORS

la compétition est ouverte aux seniors catégories (2-10 ans)
(les tireurs de 3^{ème} année s'engagent en 2^{ème} année)

Catégorie	SUR*	NOM	Prénom	Droits	SECTEUR
1	SMZ	DY	Isaac	20	EST
2	SFA	PERCHER	Natacha	20	
3	SFZ	du ALANVERT	Romaine	20	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

seconds: THALO Clément, GRE Nadine

Carte réservée à l'enseignant du club responsable de l'inscription

CLUB : Le Bouquillon
N° affiliation : 00004
Tel : 06 07 08 09
E-mail : bouquillon@leclap.fr
NOM Prénom : Guillaume RAGOT

Par sa signature le responsable de club certifie que les informations données sont exactes et qu'il n'y a pas de litige avec l'entraîneur.

Signature : *GR*

LE PORTEL (Pas de Calais)
2 & 3 avril

forclusion 31 janvier 2016

Le tireur qui ne se présente pas dans le secteur où il est engagé sera considéré comme forfait

Règlements
Droits d'inscription : 20€ pour seniors et vétérans / 10€ autres catégories - joints en plus d'inscription
Conditions : J'adhère un chèque de 50€ par tireur en indiquant son nom au dos
Tous les chèques sont à l'ordre de la FF SAVATE

**Feuille d'engagement
correctement renseignée
et signée**



1 seul chèque par club pour le règlement des droits d'inscription



1 chèque de caution par tireur

Si un seul chèque est établi pour le club et qu'un tireur est forfait le chèque sera encaissé et le club devra se faire rembourser la différence par la FF Savate-BF

La CAUTION sera retenue

- ✓ si le tireur engagé ne se présente pas à la compétition sans avoir prévenu le responsable des inscriptions
- ✓ si le tireur ne se présente pas à un assaut sans avoir déclaré forfait
- ✓ si le forfait n'est pas justifié par une cause réelle et sérieuse
- ✓ si un tireur engagé en championnat de France ne participe pas aux sélections de son secteur

Annexe 2

Catégories d'âge

Saison **2018 - 2019**

CANNE		
Catégorie	Age	Année de naissance
Moins de 9 ans	7 - 8 - 9 ans	10 - 11 - 12
Moins de 12 ans	10 - 11 -12 ans	07 - 08 - 09
Moins de 15 ans	13 -14 - 15 ans	04 - 05 - 06
Moins de 18 ans	16 - 17 - 18 ans	01 - 02 - 03
Seniors	19 à 39 ans	00 à 80
Vétérans 1	40 à 49 ans	79 à 70
Vétérans 2	plus de 50 ans	69 et avant

Annexe 3

Listes des Tireurs 1^{ère} Série

TIREUR	Der	CLUB
BAYLE Lucas	2018	33 – Les Survoltés de Latresne
BEGARIN-RODIERE Narcisse	2017	44 – La Savate Herblinoise
BENA Quirin	2018	67 – Canne de Combat Schitilgheim
BERARD Guillaume	2016	47 – ABCC
BRASEY Quentin	2017	01 – La SA F ATE
BOURSIER Sébastien	2018	33 - SAM
CHESNAY Ronan	2018	44 – La Savate Herblinoise
COLIN Kévin	2016	31 – TUC Canne de Combat
CORNUAULT Vincent	2017	44 – La Savate Herblinoise
DARDOUR Thomas	2018	31 – TUC Canne de Combat
DESQUIENS William	2017	75 – Apaches de Paname
GATHIER Guillaume	2018	33 – Les Survoltés de Latresne
GHYS Martial	2016	31 – TUC Canne de Combat
GRUNEWALD Luc	2017	67 – Canne de Combat Schitilgheim
LATT Benjamin	2018	67 – Canne de Combat Schitilgheim
LE MAO Adrien	2018	29 - KCCBS
LEBLE David	2018	974 – Le Port Canne de Combat
LEJEUNE Xavier	2018	75 – Apaches de Paname
LELEU Romain	2018	31 – TUC Canne de Combat
LELONG Quentin	2018	01 – CSSBF Saint Maurice de Beynost
MARTY Maxime	2016	46 – Cap de Canne
MODELIN Julien	2018	92 – La Rose Couverte
PEARCE Marc	2017	75 – Les Apaches de Paname
ROUSSEL Lucas	2018	33 – Les Survoltés de Latresne

TIREUR	Der	CLUB
AMBLI Mouna	2015	31 – TUC Canne de Combat
CLAUDIN-MABIRE Sélénia	2015	75 – Apaches de Paname
FOURNIER Margaux	2018	29 – KCCBS
HURTAUT Charlotte	2018	67 – Canne de Combat Schitilgheim
MALLARD Laëtitia	2018	31 – TUC Canne de Combat
PAUL Charline	2017	44 – La Savate Herblinoise
PINEAU Florence	2016	44 – La Savate Herblinoise
SCHNEIDER Aurélie	2018	67 – Canne de Combat Schitilgheim
WEYCKMANS Annelyse	2018	21 – Dijon Université Club
ZRIBI Jennifer	2018	75 – ACSCED

Annexe 4

Demande de surclassement d'âge pour la saison 20.... – 20....

Je, soussigné, nom, prénom : date de naissance :

demande à bénéficier d'un surclassement d'âge pour la saison en cours.

N° de licence : ; N° club :

Tél :

Signature *

Entraîneur :

* de l'intéressé ou, pour les mineurs d'un parent ou tuteur

Catégories	Ages	Surclassement	
		simple	double
Moins de 12 ans	10 et 11 ans	Non	Non
	12 ans	Oui → - de 15 ans	Non
Moins de 15 ans	13 et 14	Non	Non
	15 ans	Oui → - de 18 ans	Non
Moins de 18 ans	16 et 17	Non	Non
	18 ans	Oui → seniors	Non
Vétérans 1	de 39 ans à 49 ans	Oui → seniors	Non
Vétérans 2	de 50 et plus	Oui → vétérans 1	Oui → seniors

Catégorie naturelle	Catégorie de surclassement

Avis médical (médecin du sport)	
Surclassement aucun simple double ▼	Date Signature & cachet

Le médecin du C.N.C.C.B.	Signature
Avis	Date

A faire parvenir impérativement **15 jours** avant la compétition à :
Dr. Luc CHEYNIER, Médecin Fédéral du CNCCB
 luchey.ha@gmail.com

Annexe 5

INFORMATION LUTTE ANTIDOPAGE

Valable en toutes circonstances

DEFINITION (loi 99-223 du 23 mars 1999 - article 17)

Il est interdit à toute personne, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou agréées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer :

- d'utiliser des substances et des procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ;
- de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies.

La liste des substances et procédés est fixée par la loi.

CONDUITE

Toujours informer son médecin, dentiste, pharmacien ... de sa qualité de sportif

Ne pas consommer de médicaments sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien

Ne pas consommer de médicaments hors de leur emballage d'origine, quelle que soit la personne qui les propose

Un médicament peut être autorisé sous une forme et interdit sous une autre ou en association avec d'autres spécialités pharmaceutiques

Ne pas faire usage de stupéfiants

Etre très vigilant sur les compléments alimentaires et préparations nutritionnelles, même à base de plantes.

Se conformer aux « règles de bonne pratique sportive » : suivi médical, récupération, alimentation ...

En cas de doute se reporter à la liste des substances interdites (arrêté du 20-04-04 cette liste est mise à jour régulièrement) ou consulter un spécialiste.

LA PRISE DE MEDICAMENTS (voir arrêté du 20-04-04)

Les médicaments sont classés en 3 catégories :

1 - Ceux **ne figurant pas** sur la liste des produits dopants = pas de restriction d'usage

Ceux **figurant** sur la liste des produits dopants :

2 - Si incompatibilité avec la pratique sportive = arrêt total de l'activité

3 - Si compatibilité avec la pratique sportive = fournir un dossier médical (voir ci-dessous)

En cas de traitement :

1 - Etablir un dossier médical comprenant :

- l'ordonnance
- un justificatif détaillé du médecin traitant (diagnostic, durée du traitement, demande antérieure ...)
- les résultats des tests et l'avis du pneumologue, en cas de pathologie pulmonaire.

2 - Envoyer ce dossier par lettre recommandée en 2 exemplaires :

- dont un au responsable de la commission fédérale médicale

Dr André MONROCHE FF SAVATE et da 49, rue du Fbg Poissonnière 75009 PARIS

- dont un au médecin national du CNCCB

Dr Luc CHEYNIER l-chey@hotmail.fr

TROUVER L'INFORMATION

0 800 15 2000

Téléphone : Informer / Prévenir / Aider / Orienter - Gratuit / Anonyme / Confidentiel

jeunesse-sports.gouv.fr

santesport.gouv.fr

sites du ministère de la jeunesse, des sports et de la V.A. : liste des substances et procédés, contrôles, règles de bonne pratique, textes de loi ...

www.legifrance.gouv.fr

loi 99-223 du 23 mars 1999
arrêtés du 20-04-04 et du 16-08-04
code de la santé publique livre VI

Agence Française de Lutte contre le Dopage <https://www.afld.fr/actualites.php>

A M L D

Antennes Médicales de Prévention et de Lutte contre le Dopage

Une par région dans les hôpitaux publics – soin et prise en charge des sportifs ayant recours aux pratiques dopantes (consultation médicale anonyme et gratuite des sportifs)

Annexe 6

CLUB

Autorisation parentale

Je, soussigné, père, mère, représentant légal* , tél.....
* rayer les mentions inutiles

autorise l'enfant (NOM, Prénom)

à participer à la compétition de canne de combat

qui se déroulera le(s) à

Dans la catégorie

Encadrement assuré par Qualité

Moyen de transport

Départ le à h lieu

Retour prévu le à h lieu

Fait le

Signature